



LA COMPAGNIE DES ARCHERS ALM EVREUX

<http://www.archers-alm-evreux.com>
a le plaisir de vous accueillir

pour ses

Run Archery - Marche Archery
Compound Archery Compétitions loisirs



0927050



ÉVREUX

Dimanche 7 juillet 2019

HIPPODROME DE NAVARRE

Rue du domaine, 27000 Évreux

Catégories :

Scratch jeunes (Benjamins à Minimes) : Arc CL – BB – AD - AC

Scratch Adultes (Cadets à Séniors 3) : Arc CL – BB – AD – AC

Scratch Poulies : Arc CO

Scratch Marche : Tous âges , tous arcs.

longueur de course :

Adultes et Poulies :

Qualification : 4 boucles de 1km, boucle pénalité 150 m, 3 tirs

Finale : 3 boucles de 400m, boucle pénalité 60 m, 2 tirs

Marche :

3 boucles de 400m, boucle pénalité 60 m, 2 tirs

Jeunes :

3 boucles de 250m, boucle pénalité 30 m, 3 tirs

Matériel :

Chaque archer doit disposer de 9 flèches.

Pour la course les accessoires sont autorisés sous réserve qu'il ne dépassent pas de plus de 5 cm de l'arc sauf la stabilisation frontale qui ne doit pas excéder 13 cm.

Accueil/Greffe	9H
Echauffement	9H-10H30
Départ des qualifications	10h30 (fin vers 12h)
Départ Marche	12h15
Départ Course jeunes	13h00
Echauffement des finales	13h30
Départ des finales	14h
Relais	16h30
Récompenses	17h00

Inscriptions : Adultes : 10 € Jeunes (B-M-C) : 5 €

Inscriptions et règlements à :

ALM Section tir à l'arc, 14 rue de Coudres 27000 Evreux

Chèque à l'ordre de ALM Evreux

email : didier.legoff@gmail.com - Téléphone : 07 66 82 77 43 (urgence uniquement)

Les inscriptions accompagnées du règlement sont prioritaires.

Un mail de confirmation vous sera adressé dès réceptions des inscriptions et du règlement.

Limite des inscriptions : 4 Juillet 2019

La licence avec photo ou une pièce d'identité sera exigée au greffe.

Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie,

RESTAURATION sur place : sandwiches, gâteaux, boissons

**Démonstration et essai
d'arc à levier avec RPM Archery.**



Droit à l'image :

Au cours de ce concours des photos pourront être prises et diffusées dans la presse locale et sur notre site internet. Les personnes qui souhaitent se réserver leur droit à l'image sont priées de se faire connaître au greffe.